

Robots industriels : quels moyens de financement pour les IAA ?

Le coût des robots est souvent perçu comme un frein majeur à leur démocratisation dans les entreprises agroalimentaires, en particulier dans les PME. Mais les moyens de financement sont de plus en plus diversifiés....

Si la robotisation du secteur agroalimentaire a commencé à se développer ces dernières années et que la tendance devrait se renforcer dans les années à venir, certains freins demeurent, qu'ils soient réels ou seulement perçus. Le coût des robots et leur financement apparaît notamment comme l'une des principales contraintes dans l'achat de robots, en particulier pour les PME.

Le coût des robots en baisse

Le coût d'un robot est, il est vrai, encore élevé. Il est estimé en moyenne à 120 000 euros. Cependant, ce prix est en constante diminution. Il aurait baissé d'environ 40 % ces dix dernières années. De plus, selon Languedoc-Roussillon Industries Agroalimentaire (LRIA), les retours sur investissements sont désormais souvent inférieurs à deux ans. Et l'acquisition de robots peut permettre de réduire de 30 % environ les coûts d'exploitation et de maintenance, ce qui peut aider à l'amortissement de l'investissement initial.

Robots dans les IAA : des moyens de financement qui se diversifient

Par ailleurs, les moyens de financement de ces équipements se sont diversifiés ces dernières années. En effet, la France entend devenir l'un des leaders sur le marché de la robotique alors que le pays est encore à la traîne face à ses voisins à l'heure actuelle.

C'est pourquoi la France a lancé la plan France Robots Initiatives, pour aider au développement de cette filière. Et de nouveaux moyens de financement ont été mis en place grâce à ce programme.

Il est tout d'abord possible de trouver des aides à la robotisation avec Oseo. Les offres de la BPI vont des prêts bancaires, aux crédits bail, qui sont bien adaptés au financement de matériel.

Par ailleurs, le gouvernement a lancé en 2013 le programme START PME, destiné à soutenir les petites et moyennes entreprises en priorité. Ce programme comprend ainsi un pré-diagnostic par des experts indépendants pour voir si la solution des robots est adaptée, un diagnostic complet et une aide à la rédaction du cahier des charges, une aide à la sélection de l'intégrateur et le suivi du projet d'investissement. Le financement est ensuite pris en charge dans le cadre des investissements d'avenir, avec 4 500 euros qui reste à la charge de la PME.

En mars dernier, Arnaud Montebourg, alors ministre du Redressement productif a également lancé le fonds Robolution Capital. Il s'agit d'un fonds de capital-risque dédié à la robotique de service, doté de 80 millions d'euros et financé à égalité par le public et par le privé. Dans les dix années à venir, il devrait accompagner le développement de la robotique en France et en Europe, via des investissements de 300 000 à 3 millions d'euros.

Enfin, au deuxième trimestre 2014, des prêts numériques ont été mis en place, pour encourager les PME et les ETI à investir dans la robotique. 300 millions d'euros de prêts bonifiés ont ainsi été mobilisés par le gouvernement, pour aider notamment à la numérisation des processus de liés à la robotisation des chaînes de production

Source : www.agromedia.fr/20/01/2015